

Réunion Mairie - 2p2r Tournefeuille

29/05/2026



Agenda

Contexte

Propositions

Annexe



Contexte



Contexte

Suite aux élections municipales de mars 2026, les élu-es de la nouvelle majorité municipale ont proposé une rencontre à l'association 2p2r Antenne de Tournefeuille le mercredi 29/05.

Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des échanges qui ont pu avoir lieu avec les différentes listes candidates au cours de la campagne.

2p2r Antenne de Tournefeuille propose d'aborder les aménagements tactiques à réaliser dans les premiers mois du mandat pour cette première rencontre.

Les points abordés reprennent en partie les propositions contenues dans le [dossier municipales](#) de 2p2r Antenne de Tournefeuille.



Propositions



Centre ville - Gaston Doumergue



Centre ville - Gaston Doumergue

La zone de rencontre du centre ville n'apporte pas de sécurité en plus pour les piétons (perte des passages piétons), ni pour les cyclistes (pas de voies dédiées), alors que le trafic automobile reste très important, notamment aux heures de pointe, et que la vitesse dépasse souvent la limite 20km/h.

L'objectif de rendre le centre ville sécurisé et agréable pour tous les usagers sur le long terme devra faire l'objet d'une réflexion approfondie car il nécessitera des aménagements plus conséquents.

L'objet des propositions suivantes est de pouvoir à court terme réduire la vitesse des automobilistes pour sécuriser les modes actifs.



Centre ville - Gaston Doumergue



Double écluse devant la pharmacie :

- Réduction de vitesse pour les véhicules allant vers le rond point ou vers l'église (sécurisation de la traversée des piétons proche du rond point)
- Permettre le passage des vélos dans l'écluse



Centre ville - Gaston Doumergue

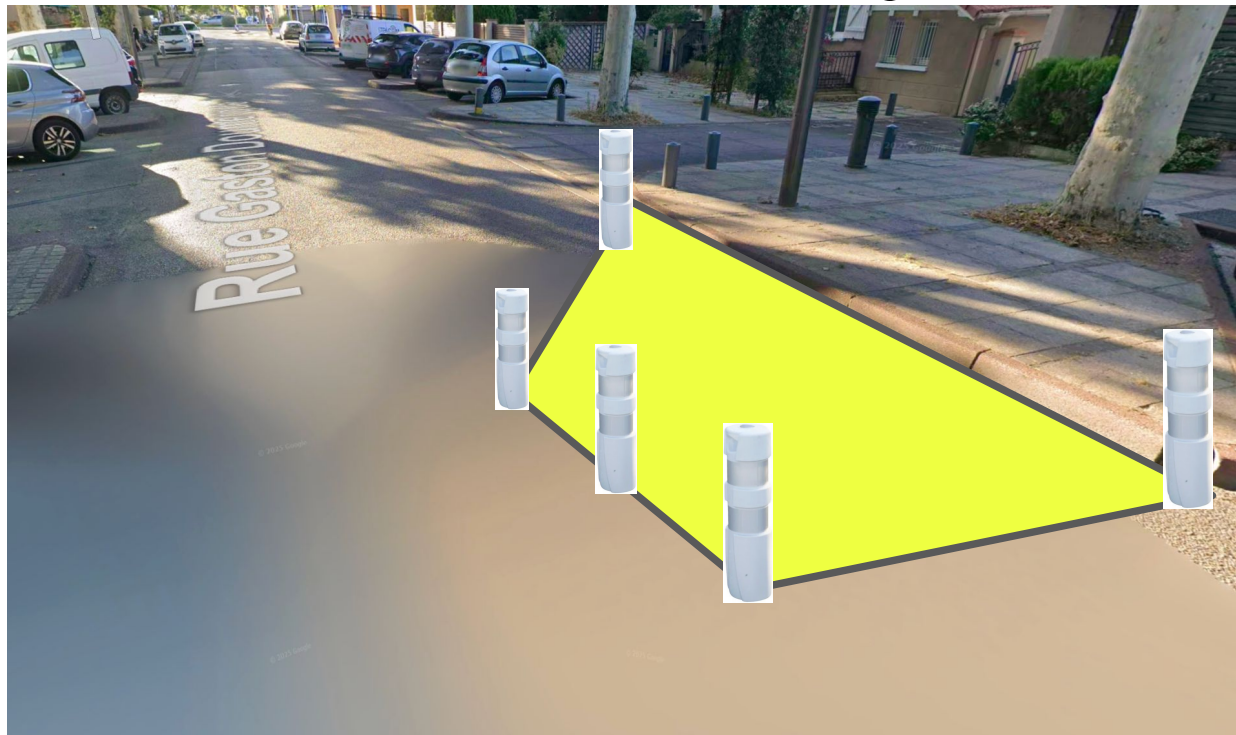


Double écluse proche
pâtisserie Bergo :

- Sécurisation des traversées piétonnes autour de l'église et des commerces
- Permettre le passage des vélos dans l'écluse

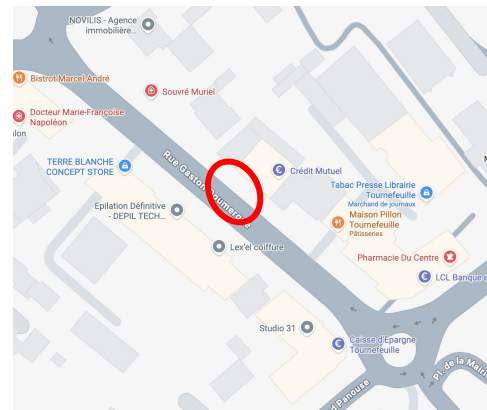


Centre ville - Gaston Doumergue



Chicane simple :

- Possibilité pour les vélos de passer entre les plots
- Faire ralentir les automobilistes



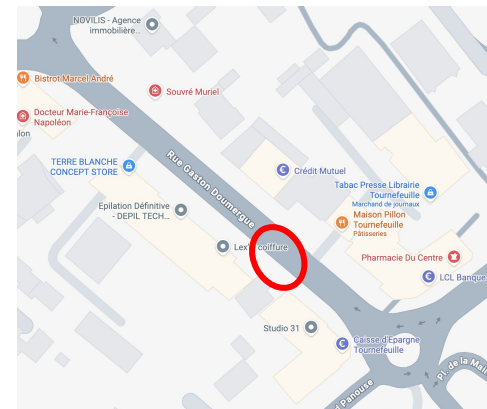
**2 Pieds
roues** LA MARCHÉ
LE VELO 
Association
www.2722.016

Centre ville - Gaston Doumergue



Chicane simple :

- Possibilité pour les vélos de passer entre les plots
- Faire ralentir les automobilistes à l'entrée de la zone de rencontre



**2 Pieds
roues** LA MARCHÉ
LE VELO  www.2722.015

Rond point Route de Tarbes - Rue Labitrie



Rond point Route de Tarbes - Rue Labitrie

La traversée est dangereuse du fait de la double voie lors du cas suivant (exemple traversée depuis la rue Pierre Labitrie vers l'avenue du Général Leclerc) : la voiture sur la voie de droite voit un piéton / cycliste et s'arrête.

Le piéton / cycliste s'engage, sa visibilité de la voie de gauche est limitée par ce premier véhicule arrêté. Il s'engage sans pouvoir réellement voir si un autre automobiliste arrive sur la voie de gauche.

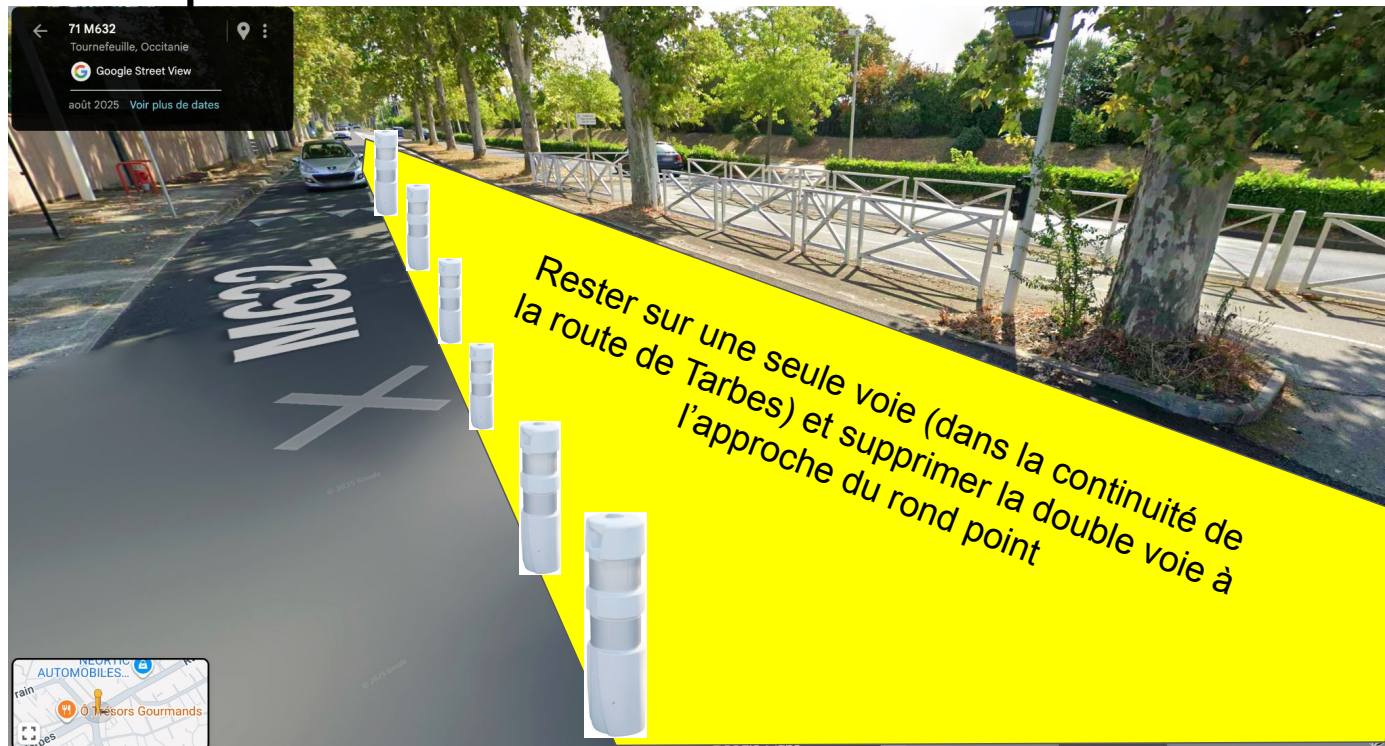
C'est aussi le cas pour un piéton / cycliste venant de l'îlot central en inversant voie de droite et voie de gauche dans le texte. Cette zone accidentogène concerne les élèves de l'école du Petit Train, du collège Labitrie et du Lycée(*)

Dans le sens Labitrie=> Avenue du général Leclerc, le feu rouge est inopérant pour les piétons.



* 2021-2024: 2 hospitalisations (1 cycliste, 1 piéton) sur ce rond point vs 1 blessé léger sur le rond point du jet d'eau (src data.gouv.fr)

Rond point Route de Tarbes - Rue Labitrie



Rond point Route de Tarbes - Rue Labitrie



Autres zones



Autres zones

D'autres zones ont été identifiées comme pouvant bénéficier d'aménagements tactiques type écluses destinées à ralentir le flux automobile : rue Passerive, rue Gaston Doumergue (hors zone de rencontre), chemin de Saint Pierre.

A noter que les demandes d'ajout d'écluses chemin de Pahin et chemin du Chandelier avaient déjà été lancées lors du précédent mandat, pouvez vous nous indiquer quand ces aménagements doivent être mis en place ?



Annexe

Réponses des listes Perez et Parre au questionnaire 2p2r



Quels sont les 2 premiers aménagements tactiques que vous vous engagez à mettre en place durant les 6 premiers mois après l'élection?

Liste Perez

"Réduire l'accès des véhicules aux abords des écoles est en effet une idée très intéressante. Non seulement cela sécurise l'école, mais cela incite aussi les parents à changer de mode de déplacement, en passant au vélo ou à la marche à pied (cela étant possible du fait que les écoles sont disséminées dans chaque même quartier suffisamment près des domiciles des élèves). Nous nous engageons à mettre en place un tel dispositif dans une des écoles de la ville (nous comptons sur vous pour nous aider à identifier celle qui sera la plus propice).

Etant convaincus de l'efficacité du principe de l'aménagement tactique pour tester les idées d'évolution dans les déplacements, nous nous engageons à en mettre plusieurs en place pendant la mandature. Nous avons quelques idées, en particulier la mise en place de sens uniques afin de dégager des voies pour les vélos et/ou bus.

Nous identifierons les aménagements les plus appropriés en prenant en compte vos analyses (cf §3.2 ci-dessous) ainsi que les retours des usagers et habitants de la commune.

"



Liste Parre

"Une de nos priorités est d'apaiser la ville et donc de faire baisser la vitesse des voitures sur les rues et avenues de la commune.

La pose de chicanes ou d'écluses, comme nous l'avons fait sur la rue du Touch et la rue du Médoc, nous semble une façon efficace d'y arriver.

Ces aménagements, pour être acceptés, notamment par les automobilistes de passage, demandent de la pédagogie et de la concertation.

La mise en place d'écluses en tant qu'aménagements tactiques nous apparaît donc tout à fait appropriée car le fait de ne pas être une modification définitive de la voirie en augmente l'acceptabilité.

Nous avons demandé à Toulouse Métropole d'étudier la pose d'écluses sur le chemin de Pahin et sur le chemin du Chandelier.

Sans présager du résultat de ces études, nous pouvons nous engager à mettre en place comme aménagements tactiques au moins 2 systèmes d'écluses sur des rues ou avenues fréquentées de Tournefeuille dans les 6 mois suivant l'élection."